

Switzerland-Bellinzone: Engineering services
OJ S 119/2015 24/06/2015
Contract award notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU, filiale de Bellinzone, division infrastructure routière

Postal address: Via C. Pellandini 2

Town: Bellinzone

Postal code: 6500

Country: Switzerland

Contact person: Domain support

E-mail: acquistipubblici@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title

N2 EP 17 Area CCVP Giornico, project création Centre de contrôle du trafic lourd (CCVP).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)

II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)

II.1.5. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot

II.2.1. Total value of the contract/lot

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Les informations concernant les critères d'adjudication doivent être jointes au dossier d'offre.
2. CA1: personnel clé, qualifications par rapport aux conditions du projet
3. Composé de:
4. - CA1.1 Chef de projet
5. - CA1.2 Adjoint du Chef de projet
6. - CA1.3 Spécialiste tracée
7. - CA1.4 Spécialiste BSA
8. La fonction de spécialiste du tracée doit être couverte par le Responsable ouvrages Génie Civil ou son adjoint.
9. L'évaluation des sous-critères de CA1.1 à CA1.4 sera effectuée sur la base des documents suivants présentés à l'offre:
10. -référence: analogie du rôle couvert et de l'ouvrage par rapport à ceux prévus par le présent appel d'offre (50 % du pourcentage relatif de pondération)
11. -curriculum vitae: formation et expérience en référence aux particularités du projet objet du présent appel d'offre (50 % du pourcentage relatif de pondération).
12. CA2: analyse des tâches et des procédures proposées/plan de gestion qualité, analyse des risques
13. Composé de:
14. -analyse des tâches et des procédures proposées
15. (voir documentation d'appel d'offres, paragraphes de 2.1.2.1 à 2.1.2.4)
16. -organigramme et organisation du mandataire pour le projet
17. (voir documentation d'appel d'offres, paragraphe 2.1.2.5)
18. -analyses des risques et des mesures proposées
19. (voir documentation d'appel d'offres, paragraphe 2.1.2.6)
20. CA3: prix, rabais inclus, remise et tva exclues
21. Evaluation du prix.
22. La note maximale (5) est attribuée à l'offre révisée au prix le plus bas. Les offres, dont le prix est supérieur de 100 % ou plus par rapport à celui de l'offre la plus basse, obtiennent la note 0.
23. Entre ces deux extrêmes, l'évaluation est linéaire (arrondi à deux chiffres après la virgule). Les remises éventuelles proposées ne sont pas prises en compte lors de l'évaluation du prix.
24. Echelle d'évaluation pour les critères d'adjudication restants.
25. L'évaluation est toujours effectuée au moyen d'une note de 0 à 5:
26. 0 = satisfaction des critères: évaluation impossible;
27. Qualité des informations: aucune information;
28. 1 = satisfaction des critères: très mauvaise;
29. Qualité des informations: informations insuffisantes et incomplètes;
30. 2 = satisfaction des critères: insuffisante;
31. Qualité des informations: informations sans lien suffisant avec le projet;
32. 3 = satisfaction des critères: normale, moyenne;

33. Qualité des informations: qualité moyenne, correspondant aux exigences de l'appel d'offres;
34. 4 = satisfaction des critères: satisfaisante;
35. Qualité des informations: bonne qualité;
36. 5 = satisfaction des critères: très satisfaisante;
37. Qualité des informations: excellente qualité, contribution très importante à l'atteinte des objectifs.
38. Si un critère principal est composé de sous-critères, ceux-ci sont évalués. Le nombre de points du critère principal est obtenu à partir de la somme des notes des sous-critères, multipliée par leur
39. Facteur de pondération.
40. Calcul des points: somme des toutes le notes multipliées par le facteur de pondération correspondant (total maximal possible: 5 [note] x 100 [% de pondération] = 500 points).

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2015/S 49-086363](#) of 11.3.2015

Section V: Award of contract

Contract No: 1

V.1. Date of conclusion of the contract

19.6.2015

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 6

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Pini Swiss Engineers SA

Postal address: Via Besso 7

Town: Lugano

Postal code: 6900

Country: Switzerland

V.4. Information on value of the contract/lot

Total value of the procurement:

Value: 3 655 000 CHF

V.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

VI.2. Additional information

Raisons de la décision d'adjudication: Selon le rapport d'évaluation, le Consorzio d'ingegneria PIM-CCVP, c/o Pini Swiss Engineer SA, Lugano, a présenté la meilleure offre, ayant obtenu le

score le plus élevé dans l'évaluation des critères d'adjudication. L'offre présentée propose une organisation compétente et qualifiée, ayant plus d'expérience dans des activités similaires. Analyse du mandat développé en manière précise et pondéré, en particulier vise à contextualiser le mandat à effectuer. Le prix offert pour les prestations est en outre le résultat plus concurrentiel.

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Publication de référence nationale: Simap de la 19.6.2015, doc. 871929.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

VI.3.2. Review procedure

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

19.6.2015